



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 16 décembre 2024

Président : Madame KOENDERS
Secrétaire de séance : Madame BALSON
Convocation envoyée le 6 décembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 52
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur François DESEILLE
Madame Christine MARTIN
Madame Sladana ZIVKOVIC
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Claire TOMASELLI
Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Christophe BERTHIER
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Marien LOVICH
Madame Kildine BATAILLE
Madame Delphine BLAYA
Monsieur Christophe AVENA
Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Joël MEKHANTAR

Monsieur Denis HAMEAU
Monsieur Jean-Philippe MOREL
Madame Marie-Odile CHOLLET
Monsieur Jean-Paul DURAND
Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Georges MEZUI
Monsieur Massar N'DIAYE
Monsieur Vincent TESTORI
Madame Stéphanie VACHEROT
Monsieur Jean-François COURGEY
Monsieur Bassir AMIRI
Madame Mélanie BALSON
Madame Catherine DU TERTRE
Madame Danielle JUBAN
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Laurence GERBET

Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Céline RENAUD
Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Philippe THIRION
Madame Valérie TEISSEIRE
Monsieur Frédéric FAVERJON
Monsieur Pierre PRIBETICH

Membres absents :

Monsieur David HAEGY
Monsieur Olivier MULLER

Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Elizabeth REVEL pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE**Association Congrexpo - Déléataire du Parc des expositions et Congrès de la Ville de Dijon - Rapport d'activités 2022**

L'association Congrexpo se positionne sur 3 métiers : gestionnaire de site d'accueil, organisateur de foires et salons (Foire de la Gastronomie, Habitat, Salon des seniors, Bière&gastronomie, Vélo&Co et Florissimo) et prestataire de services divers (techniques, logistiques, traiteurs...).

L'effectif est composé au 31 décembre 2022 de 26 personnes, représentant 25,80 ETP. Cette organisation est historiquement technique puisqu'elle réunit 10 personnes, soit 38% de l'effectif.

L'activité a repris progressivement à partir de mars 2022 avec le retour du présentiel, après une activité impactée par la crise Covid en 2020 et 2021 avec fermeture du site du 1er janvier au 19 mai 2021.

Mettant à profit la période du Covid, Congrexpo a repensé son métier et ses événements en se mettant au numérique, et la digitalisation des événements à travers une plateforme CONNECT'EVENTS créée en 2021 lui permettant d'organiser sur l'année 2022 un certain nombre d'événements sous forme hybride.

Manifestations organisées en 2022 :

5 évènements annuels (dont la Foire, le salon des Séniors, le salon Habitat-Jardin-Déco, le salon Bière et Gastronomie, le salon Vélo & Co),

Le Salon Bière et Gastronomie a vu le jour en 2022. Le Salon Florissimo est resté déprogrammé.

Détails des fréquentations : 120 000 pour la Foire (vs. 113 000 visiteurs en 2021), 16 000 pour le Salon de l'Habitat –Jardin&déco, 10 000 pour le Salon des seniors, 5 000 visiteurs pour le Salon Vélo&Co.

Manifestations organisées et accueillies en 2022 :

151 manifestations en 2022 dont 27 congrès & séminaires, 35 assemblées générales ou conventions d'entreprises, 17 foire, événements, examens et concours, 19 salons professionnels, 7 spectacles et 46 autres événements.

La part « autres événements » est élevée (30%). Il serait pertinent de détailler la composition de ces activités non décrites au RAD.

La fréquentation totale en 2022 est estimée à 227 447 participants (vs. 169 367 en 2021) soit une hausse de +34%. La Foire est le produit phare événementiel de l'année, puisqu'elle rassemble plus de la moitié de la fréquentation.

Résultats financiers :

Le chiffre d'affaires en 2022 a augmenté de 53% par rapport à celui de 2021. Il s'élève à 6 M€ (vs. 3,94 M€ en 2021), indiquant la tendance à la reprise nette de l'activité événementielle et touristique en 2022 après la crise covid. Dijon Congrexpo n'a toutefois pas encore retrouvé son niveau de chiffre d'affaires d'avant crise (8,17 M€).

La comptabilité ne permet pas de distinguer le détail du chiffre d'affaires amené par type de manifestations dans le RAD ni de connaître les marges par activité.

Les charges d'entretien, de réparation ... et les charges de publicité ont notamment connu une forte hausse par rapport à 2021. Les charges de personnel qui s'établissent à près de 2 M€ sont le premier poste des charges fixes. Elles représentent 33% du CA.

Le résultat net après impôts laisse apparaître un bénéfice de 319 K€ (vs. 153 K€ en 2021) après un net déficit en 2020 de – 1 656 K€.

Perspectives :

La dynamique enregistrée en 2022 devrait se poursuivre et s'amplifier en 2023. Au moment où le rapport est rédigé, l'Association dans le cadre de la poursuite de sa mission de service public a commercialisé 71 événements.

La stratégie de développement décrite par Congrexpo (cf. page 39-41) est essentiellement liée aux partenariats locaux ou régionaux. Une nouvelle édition du salon Florissimo n'est pas encore mise en perspective même si l'Association dit que son organisation devra être repensée. La Foire reste le produit d'appel qui doit être consolidé. L'ouverture de la CIGV en mai 2022 ainsi que l'accueil de l'OIV devraient permettre de nouer de nouvelles coopérations/développements.

La progression sur l'accueil de congrès nationaux et internationaux devrait s'accélérer en 2023 après les deux années de crise covid et une reprise encore timide en 2022.

Le contrat de DSP avec Congrexpo a été prorogé jusqu'au 15 avril 2023.

La SPL Dijon Bourgogne Events exploite à compter du 17 avril 2023 le Parc des Expositions et des Congrès de Dijon.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **de prendre acte** du rapport d'activités 2022 de l'Association Congrexpo – Déléataire du Parc des Expositions de la Ville de Dijon.

SCRUTIN	POUR : 57	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 5 PROCURATION(S)	

**Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance**

**Nathalie KOENDERS,
Maire de Dijon**